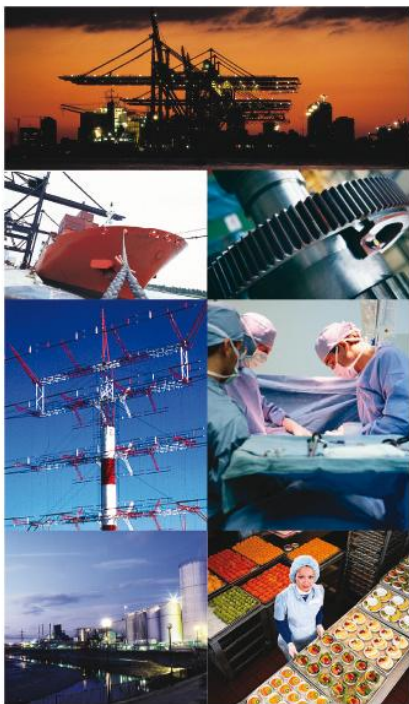




BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

D I A G N O S T I C
A S S I S T A N C E
T E C H N I Q U E



CLIENT : Association les Nids

INTERLOCUTEUR : M. HANDOUCHE

Adresse intervention : 27, rue du Marechal Juin
76130 Mont Saint Aignan

Dossier réalisé par : EYRE Anthony
Date du rapport : 29/12/2015
Référence dossier : 15490311



Agence de Mont Saint Aignan
2, rue des Mouettes
76 132 MONT SAINT AIGNAN
02 35 52 60 60

SOMMAIRE

1	GENERALITES	3
1.1	CONTEXTE	3
1.2	OBJECTIFS DU BILAN	3
1.3	LES SOURCES D'INFORMATIONS	3
2	DEROULEMENT DE L'ETUDE	4
2.1	DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE	4
2.2	PERIMETRE ORGANISATIONNEL	4
2.3	PERIMETRE OPERATIONNEL	5
3	RESULTATS DU BILAN GES	6
3.1	LES EMISSIONS DIRECTES DE GES, EVALUEES SEPAREMENT PAR POSTE ET POUR CHAQUE GES EN TONNES ET EN EQUIVALENT CO2	6
3.2	GRAPHIQUES	7
4	RECAPITULATIF DES DONNEES SAISIES	8
4.1	INCERTITUDES SUR LES EMISSIONS	9
4.2	COMPARAISON AVEC LES RESULTATS PRECEDENTS	10
4.3	ADRESSE DU SITE INTERNET OU EST MIS A DISPOSITION LE BILAN GES	10
5	CONCLUSION	11

1 GENERALITES

1.1 CONTEXTE

L'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) crée une nouvelle section au chapitre IX du titre II du livre II du code de l'environnement, intitulée « Bilan des émissions de gaz à effet de serre et plan climat-énergie territorial ». L'article 75 est la traduction de deux engagements issus du Grenelle de l'environnement. D'une part, l'engagement n°51 a posé le principe d'une généralisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre des acteurs publics et privés, en vue d'identifier et de mobiliser les gisements de réduction de ces émissions. D'autre part, l'engagement n°50 a posé le principe d'une généralisation des plans climat-énergie territoriaux. Cette généralisation est mise en place parallèlement à la création des schémas régionaux du climat, l'air et de l'énergie définis quant à eux à l'article 68 de la loi du 12 juillet 2010 et qui serviront de cadre stratégique et d'outil d'aide à l'élaboration des plans climat-énergie territoriaux.

1.2 OBJECTIFS DU BILAN

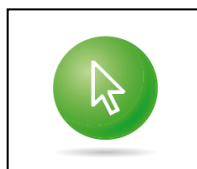
Cette étude présente plusieurs points :

- Définition de l'année du bilan
- Définition du périmètre organisationnel
- Définition du périmètre opérationnel
- Détermination des éléments pertinents pour le calcul
- Calcul des émissions

1.3 LES SOURCES D'INFORMATIONS

Les sources réglementaires et techniques qui ont permis la réalisation de ce diagnostic sont les suivantes :

- Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à effet de serre du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.
- Méthode Bilan Carbone TM de l'ADEME



PLUS D'INFOS

www.developpement-durable.gouv.fr

2 DEROULEMENT DE L'ETUDE

2.1 DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE

Raison sociale : Association les NIDS

Code NAF : 8790A

Code SIREN : 775 701 618

Adresse : 27, rue Du Marchal Juin
76130 Mont Saint Aignan

Nombre de salariés : 806

Description sommaire de l'activité : Association d'aide à l'enfance et à la famille

Mode de consolidation : Contrôle opérationnel

Le mode de contrôle choisi est opérationnel car un organisme possède un contrôle opérationnel sur une opération s'il a pleine autorité pour lancer et mettre en œuvre ses politiques opérationnelles dans le cas d'espèce (définition de la norme ISO 14064-1).

2.2 PERIMETRE ORGANISATIONNEL

L'association les Nids est répartit sur 22 sites et comprend une trentaine de bâtiments. On y trouve principalement des zones administratives et d'hébergement.

Les sites sont équipés d'utilités énergétiques pour mener à bien ses missions soit :

- ✓ L'électricité est utilisée en majorité pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- ✓ Des chaufferies assurent les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire. Elles fonctionnent soit au gaz naturel soit fioul domestique,
- ✓ Des groupes froids qui assurent les besoins en climatisations du siège,
- ✓ Une pompe à chaleur assure le chauffage du site de Yvetot
- ✓ L'association les nids dispose d'une flotte d'environ 220 véhicules légers ayant roulés au moins 1 kilomètre en 2014 (voitures, camionnettes,...).

2.3 PERIMETRE OPERATIONNEL

Le présent Bilan de Gaz à effet de serres prend en compte les émissions liées à l'activité de l'association, celles ci sont réparties en deux catégories :

- ✓ Emissions directes :
 - liées aux sources fixes de combustion (fioul domestique, GPL, gaz naturel) et aux émissions directes fugitives (fuites de fluide frigorigène liées à la production de froid)
 - liées aux sources mobiles à moteur thermique
- ✓ Emissions indirectes associées à l'énergie :
 - liées à la consommation d'électricité

Le périmètre de l'étude a été défini d'un commun accord et est basée sur les données suivantes en fonction des différentes émissions :

- ✓ Les factures d'énergies sous la responsabilité du centre (Fioul, Electricité, Chaleur, Gaz Naturel)
- ✓ Le descriptif des installations frigorifiques
- ✓ Descriptif de la flotte de véhicules et de ses caractéristiques (puissance, combustible, km parcourus...)

Le périmètre opérationnel portera sur les émissions directes n°1 et 2 et les émissions indirectes n°6 (cf tableau page 6)

3 RESULTATS DU BILAN GES

Année de reporting : 2014

Année de référence : 2014

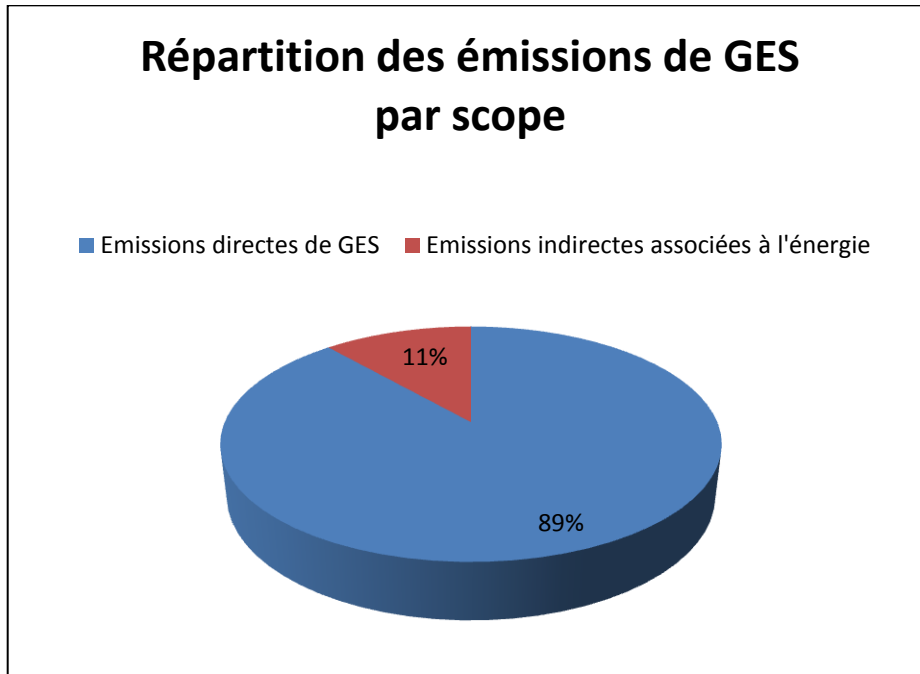
L'association les Nids nous a fourni l'ensemble des factures d'énergie (fioul, électricité, gaz naturel) sur l'année 2014 car l'année de reporting correspond à la dernière année où la personne morale dispose de données vérifiables et représentatif des ses activités. L'année de référence permet à la personne morale de suivre ses émissions dans le temps et de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

3.1 LES EMISSIONS DIRECTES DE GES, EVALUEES SEPAREMENT PAR POSTE ET POUR CHAQUE GES EN TONNES ET EN EQUIVALENT CO2

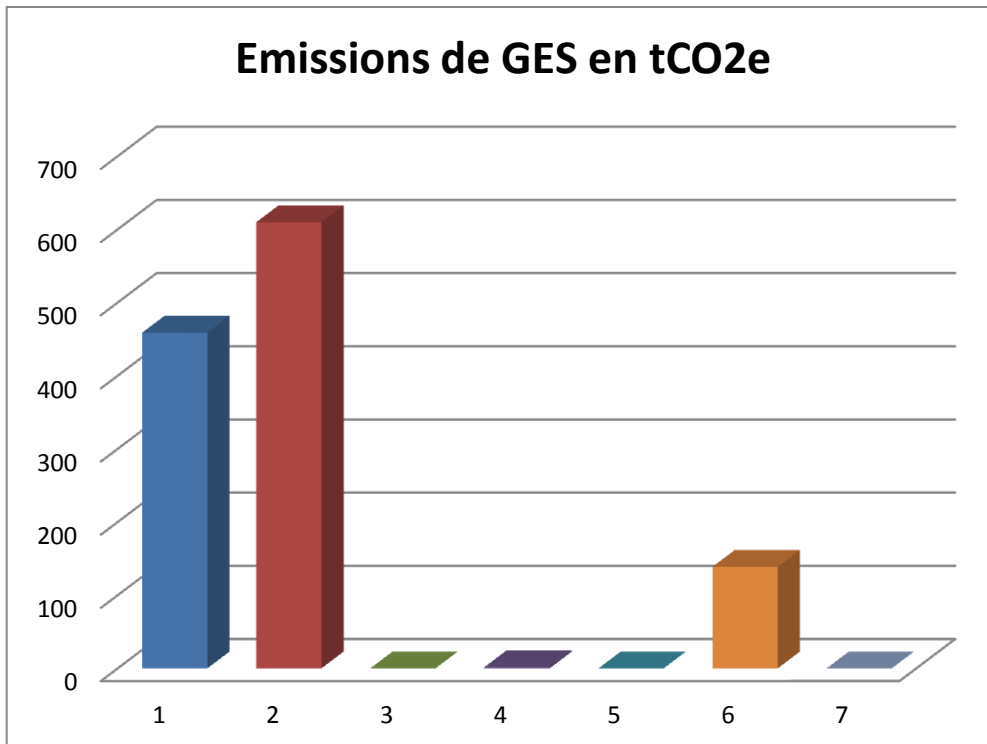
Catégories d'émissions	Postes d'émissions	Postes d'émissions	Emissions de GES						Emissions évitées de GES	
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 biomasse (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	453	0	0	0	459	0	23	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	604	0	0	0	610	35	61	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	2	0	0	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	
	Sous total			1 056	0	0	0	1 070	35	84
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	135	0	0	0	135	0	42	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	
	Sous total			139	0	0	0	139	0	42

3.2 GRAPHIQUES

Les émissions de gaz à effets sont dues principalement aux émissions directes associées à l'énergie, celles-ci représentent 89% des émissions totales.



Le poste majoritaire d'émission de gaz à effets de serres (51%) est lié à l'utilisation des véhicules (cf. histogramme).



4 RECAPITULATIF DES DONNEES SAISIES

Thème	Rubrique	Détail	Données en saisie	Unité	Commentaire
Emissions directes 1	D1: Combustibles Fossiles	Gaz naturel	1 745 937	kWh PCS	Prise en compte des factures sur l'année 2014
Emissions directes 1	D1: Combustibles Fossiles	Fioul domestique	42 488	litres	Données fournies par l'Association les Nids
Emissions directes 2	D2: Déplacement voiture	Gazoil	222 227	litres	Prise en compte des kilomètres extraits du suivi de gestion du parc automobile de l'association les Nids avec utilisation de la méthode de la Base Carbone
Emissions directes 2	D2: Déplacement voiture	Essence	22 172	litres	Prise en compte des kilomètres extraits du suivi de gestion du parc automobile de l'association les Nids avec utilisation de la méthode de la Base Carbone
Emissions directes 4	D4: Emissions directes fugitives	Fuites de fluides frigorigènes	0,00084	tonnes	Prise en compte des données fournies par le client sur les caractéristiques des groupes froids avec utilisation de la méthode décrite dans la Base Carbone.
Emissions directes 6	D6: Electricité achetée	Electricité	730 688	kWh	Prise en compte des factures sur l'année 2014

Emission directes 1 : Emissions directes des sources fixes de combustion
 Emission directes 2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
 Emission directes 4 : Emissions directes fugitives
 Emission indirectes 6 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité

4.1 INCERTITUDES SUR LES EMISSIONS

Les incertitudes sur les émissions de Gaz à effet de serres dépendent des incertitudes des facteurs d'émissions et des données utilisées dans les calculs. Le tableau suivant présente les résultats :

Postes d'émissions	Incertitude			Kg CO2e
	Facteurs d'émission	Données	Totale	
Gaz Naturel	5%	0%	30%	17 244
Fioul Domestique	5%	0%	5%	5 696
Gasoil	10%	0%	10%	55 960
Essence	10%	0%	30%	5 015
Fluide frigorigène	30%	50%	58%	498
Electricité	30%	0%	30%	41 649
TOTAL			20%	126 062

Les incertitudes des émissions de gaz à effet de serres des facteurs d'émissions sont obtenues par l'outil Bilan Carbone TM développé par l'ADEME.

Les incertitudes pour les données d'entrées servant aux calculs ont été déterminées de la manière suivante :

- ✓ 0% dans le cas de données cohérentes issues des factures (électricité, gpl, fioul, gaz naturel)
- ✓ 50% pour les fuites de fluides frigorigènes (issues de la base Bilan Carbone)

4.2 COMPARAISON AVEC LES RESULTATS PRECEDENTS

Poste	Année	
	2011	2014
DJU	2 357	2 294
Flotte de véhicule (active, véhicule ayant roulé au moins 1km annuel)	259	220
Emissions directes des sources fixes de combustion	350 [t CO ₂]	453 [t CO ₂]
Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	699 [t CO ₂]	604 [t CO ₂]
Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	103 [t CO ₂]	139 [t CO ₂]

Pour information, le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre doit être mis à jour tous les 3 ans. Les résultats doivent être transmis à la préfecture dont dépend l'établissement. En comparaison avec l'année 2011 nous remarquons dans un premier temps qu'il y a une augmentation des émissions directes des sources fixes de combustion et émissions indirectes liées à la consommation d'électricité. Cette augmentation est due à l'ouverture de nouveaux sites comme Darnétal qui sont chauffés au gaz ou à l'électricité. L'augmentation n'est pas la conséquence d'un hiver plus rude en 2014 qu'en 2011 puisque les DJU de chacune de ces deux années sont très similaires. Le degré jour est une valeur représentative de l'écart entre la température d'une journée donnée et un seuil de température préétabli (18 °C dans le cas des DJU ou Degré Jour Unifié). Sommés sur une période, ils permettent de calculer les besoins de chauffage et de climatisation d'un bâtiment.

Dans un second temps nous constatons la baisse des consommations liées aux émissions directes de sources mobiles à moteur thermique. Cette baisse est principalement due à la réduction du nombre de véhicule de la flotte de l'association les Nids.

4.3 ADRESSE DU SITE INTERNET OU EST MIS A DISPOSITION LE BILAN GES

[http:// www.lesnids.fr/](http://www.lesnids.fr/)

5 CONCLUSION

Ce bilan de gaz à effet de serre est le second réalisé par l'association les Nids. Cette étude a permis de quantifier les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité du site. Au regard des émissions, les rejets sont dus principalement à l'utilisation du parc de véhicule soit environ 51% des émissions de gaz à effet de serre, ce qui est déjà une baisse par rapport aux émissions de 2011 qui représentaient 53% du total des émissions de GES.

Un plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre doit être défini par la personne morale. Ce plan correspond aux actions qui sont envisagées d'être mises en œuvre au cours des trois années suivant l'établissement du bilan.

Plan d'action proposé :

- -Adopter une politique d'éco-conduite, par formation et la sensibilisation des utilisateurs.
- Développer le principe de covoiturage entre collaborateurs afin de réduire les trajets superflus.
- Réduction des consommations d'énergie liées au chauffage des bâtiments :
 - Amélioration thermique de l'enveloppe des bâtiments les plus vétustes
 - Amélioration de la gestion de l'énergie et du mode régulation de chauffage
 - Sensibilisation des occupants quant à leur part de responsabilité dans les émissions de gaz à effet de serre.
 - Mise en place d'énergies renouvelables comme la géothermie ou l'énergie solaire (chauffe-eau).